26 juin 2007 **07.152**

Motion du groupe socialiste

Demande d'étude pour une liaison de transport publique entre le Val-de-Ruz et Saint-Imier

La volonté de développer les transports publics s'affiche partout. La mobilité s'impose pour rejoindre son lieu de travail, son école, les centres commerciaux, voire les sites où l'on pratique des activités récréatives et sportives. Le trafic individuel continue pourtant de se développer, il est indispensable, incontournable, dans les régions où les transports publics n'existent pas. Actuellement, il n'existe pas de ligne régulière de transports publics entre le Val-de-Ruz et Saint-Imier.

- Néanmoins, pour les transports d'élèves, il a été nécessaire de mettre des moyens en place:
  - pour l'école secondaire, des bus TRN transportent les élèves des Bugnenets, du Pâquier à Cernier;
  - pour l'école enfantine, des enfants de Villiers-Dombresson fréquentent l'école enfantine intercommunale du Pâquier et sont transportés par bus;
  - pour l'école primaire, des enfants des Bugnenets descendent au Pâquier;
- les champs de skis des Bugnenets-Savagnières génèrent un trafic important en hiver. Un *snow bus* Neuchâtel-Les Bugnenets a été mis, avec succès, en fonction les jours skiables et des bus pour les skieurs desservent Les Savagnières depuis Saint-Imier en hiver et montent jusqu'à Chasseral en été pour les randonneurs;
- le tourisme pédestre se développe aussi sur le massif de Chasseral et avec la mise en place du Parc régional de Chasseral, la problématique des transports publics par le Val-de-Ruz mérite d'être abordée. En automne, ce sont des centaines de véhicules qui montent vers Chasseral par le Val-de-Ruz pour former des bouchons ou pour être contraints de parquer aux Pontins. Des réflexions sont en cours pour la construction d'un bâtiment d'accueil touristique aux Savagnières. Cela pourrait augmenter l'attractivité des lieux sur l'ensemble de l'année;
- les étudiant-e-s de la HE-ARC à Saint-Imier pourraient également bénéficier de ces transports pour joindre les lieux d'enseignement de Neuchâtel, de Saint-Imier ou de La Chaux-de-Fonds. Pour ces étudiant-e-s, une ligne de transports publics Val-de-Ruz – Saint-Imier constituerait "un bouclage" et serait donc complémentaire à la ligne CFF, Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds – Saint-Imier;
- enfin, les automobilistes pendulaires du vallon de Saint-Imier à Neuchâtel et de Neuchâtel au vallon de Saint-Imier sont toujours plus nombreux;
- la population de la région souhaiterait également pouvoir accéder directement aux transports publics par une desserte régulière de quelques bus journaliers, incluant les transports scolaires en semaine.

Nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité de mettre en place un service de transports publics entre le Val-de-Ruz et Saint-Imier en prenant contact avec les diverses autorités concernées pour regrouper et organiser ce qui existe déjà, notamment les transports scolaires et touristiques et en proposant des compléments nécessaires. Ainsi, la population locale, les enfants des écoles, les touristes d'hiver et d'été et les pendulaires pourraient en bénéficier.

Signataires: Frédéric Cuche, François Cuche, O. Duvoisin, P. Bonhôte, C. Bertschi, N. Fellrath, M. Bise, M.-C. Jeanprêtre Pittet, D. Reinhard, M. Guillaume-Gentil, R. Egger, E. Flury, A. Fischli, F. Montandon, P. Erard, S. Müller Devaud et C. Siegenthaler.

ATTENTION: VERSION AMENDEE

DGT

26 juin 2007 **07.152**

Motion du groupe socialiste

Demande d'étude pour une liaison de transport publique entre le Val-de-Ruz et Saint-Imier

La volonté de développer les transports publics s'affiche partout. La mobilité s'impose pour rejoindre son lieu de travail, son école, les centres commerciaux, voire les sites où l'on pratique des activités récréatives et sportives. Le trafic individuel continue pourtant de se développer, il est indispensable, incontournable, dans les régions où les transports publics n'existent pas. Actuellement, il n'existe pas de ligne régulière de transports publics entre le Val-de-Ruz et Saint-Imier.

- Néanmoins, pour les transports d'élèves, il a été nécessaire de mettre des moyens en place:
  - pour l'école secondaire, des bus TRN transportent les élèves des Bugnenets, du Pâquier à Cernier;
  - pour l'école enfantine, des enfants de Villiers-Dombresson fréquentent l'école enfantine intercommunale du Pâquier et sont transportés par bus;
  - pour l'école primaire, des enfants des Bugnenets descendent au Pâquier;
- les champs de skis des Bugnenets-Savagnières génèrent un trafic important en hiver. Un *snow bus* Neuchâtel-Les Bugnenets a été mis, avec succès, en fonction les jours skiables et des bus pour les skieurs desservent Les Savagnières depuis Saint-Imier en hiver et montent jusqu'à Chasseral en été pour les randonneurs;
- le tourisme pédestre se développe aussi sur le massif de Chasseral et avec la mise en place du Parc régional de Chasseral, la problématique des transports publics par le Val-de-Ruz mérite d'être abordée. En automne, ce sont des centaines de véhicules qui montent vers Chasseral par le Val-de-Ruz pour former des bouchons ou pour être contraints de parquer aux Pontins. Des réflexions sont en cours pour la construction d'un bâtiment d'accueil touristique aux Savagnières. Cela pourrait augmenter l'attractivité des lieux sur l'ensemble de l'année;
- les étudiant-e-s de la HE-ARC à Saint-Imier pourraient également bénéficier de ces transports pour joindre les lieux d'enseignement de Neuchâtel, de Saint-Imier ou de La Chaux-de-Fonds. Pour ces étudiant-e-s, une ligne de transports publics Val-de-Ruz – Saint-Imier constituerait "un bouclage" et serait donc complémentaire à la ligne CFF, Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds – Saint-Imier;
- enfin, les automobilistes pendulaires du vallon de Saint-Imier à Neuchâtel et de Neuchâtel au vallon de Saint-Imier sont toujours plus nombreux;
- la population de la région souhaiterait également pouvoir accéder directement aux transports publics par une desserte régulière de quelques bus journaliers, incluant les transports scolaires en semaine.

Nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité de mettre en place un service de transports publics entre le Val-de-Ruz et Saint-Imier en prenant contact avec les diverses autorités concernées pour regrouper et organiser ce qui existe déjà, notamment les transports scolaires et touristiques et en proposant des compléments nécessaires. Ainsi, la population locale, les enfants des écoles, les touristes d'hiver et d'été et les pendulaires pourraient en bénéficier.

Conformément aux dispositions en vigueur, le financement provisoire de cette ligne sera à charge du périmètre des intéressés pour une période de trois ans, et que seule une couverture des charges d'exploitation similaire aux autres lignes permettra son maintien.

Signataires: Frédéric Cuche, François Cuche, O. Duvoisin, P. Bonhôte, C. Bertschi, N. Fellrath, M. Bise, M.-C. Jeanprêtre Pittet, D. Reinhard, M. Guillaume-Gentil, R. Egger, E. Flury, A. Fischli, F. Montandon, P. Erard, S. Müller Devaud et C. Siegenthaler.

Motion amendée acceptée non combattue, le 19 mars 2008.